



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2024 A 19 HEURES

Présents : Messieurs CHEVAUX Bruno, DEBBAH Joël, DESGOUILLE Daniel et Rodolphe, DUQUENNE Jean-Michel, CLAIROTTE Christian, MARESCHAL Rémi, LORNET Denis, Mesdames BERTHAUD Vanessa, JOUILLE Jocelyne et QUIZEL Aurélie.

Heure début de séance : 19 heures

Ecoquartier le Meix Ravas

Le Maire fait le point sur les constructions en cours. Il reste 5 parcelles à vendre dont deux qui sont retenues.

Finances publiques

L'Assemblée prend connaissance du budget du Centre Communal d'Action Sociale voté par les membres du bureau le 28/02/2024. Après présentation des comptes administratifs et de gestion des différents budgets de l'exercice, les Conseillers Municipaux arrêtent les résultats définitifs. Voici les montants des fonds de roulements pour les budgets commune, lotissement et CCAS. :

BUDGETS	EN EUROS
Commune	+ 144 337.79
Lotissement	- 54 512.13
C.C.A.S.	+ 3 291.48

Le fonds de roulement pour tous les budgets confondus au 01/01/2024 est de + 93 117.14 euros. A titre de rappel, il était en 2023 à + 130 788.76 euros.

Prêt relai

Le Conseil Municipal accepte de renouveler le prêt relai de 160 000 € contracté au Crédit Agricole de CHAUSSIN dans les mêmes conditions qu'initialement proposées par l'organisme financier.

Fête patronale 2024

Le Conseil Municipal, à l'occasion de la fête patronale de la commune qui se déroulera les 19, 20 et 21 Juillet 2024, charge le Maire de passer commande de feux d'artifices pour un montant de 1 900 € TTC, auprès de l'entreprise France FEUX SAS sise à BANEINS (01990). Ils seront tirés le samedi au lieu habituel.

Toiture des garages communaux et de l'atelier municipal

Suite à une détérioration importante des plaques en fibrociment, l'Assemblée a décidé, à la dernière séance du Conseil Municipal de 01/03/2024, d'installer un toit en tôles au-dessus des plaques existantes. Pour ces travaux, deux devis ont été réceptionnés. Après étude et délibération, le Conseil Municipal décide de passer commande pour ces travaux auprès de la société El Poete basée à LA CHASSAGNE pour un montant de 5 976 € TTC.

Education scolaire

Mme Vanessa BERTHAUD présente les deux comptes-rendus des conseils des écoles publiques de SAINT AUBIN qui ont eu lieu en Mars.

Ecole maternelle

Des tests de sécurité ont été réalisés avec succès en Décembre 2023, Mars 2024 et ce mois. Le plan Vigipirate a été renforcé imposant de nouvelles règles d'accès à l'école. Un dépistage visuel et des visites médicales ont été organisés avec des personnels de santé, en accord avec les parents. Un plan de prévention de lutte contre le harcèlement à l'école est en cours d'élaboration. Enfin, les écoles maternelles et élémentaires fusionneront à la rentrée 2024. D'autres sujets sont abordés comme les projets et les sorties faits et à réaliser, les travaux en investissement effectués dernièrement et demandés.

Ecole élémentaire

Ont été réalisés un exercice de confinement (attentat, intrusion) et un autre portant sur les risques majeurs liés à la proximité de l'usine chimique. Ont été abordés également le plan de lutte contre le harcèlement à l'étude, la fusion des écoles, les activités « jeux de société », les sorties « piscine » et « cinéma » réalisées avec satisfaction. Des échanges avec la Médiathèque de CHAUSSIN, des cycles de hand et de foot et une intervention d'une infirmière pour la sensibilisation sur l'hygiène dentaire seront proposés au cours de ce dernier trimestre. Enfin, les travaux d'investissement réalisés et à prévoir ont été évoqués et listés.

Affouage hiver 2023 / 2024

Le comptage des lots de bois aura lieu le samedi 20 Avril à 9 heures au « Banc Mercier »

Secrétariat de Mairie

Compte tenu du très bon travail de la secrétaire de mairie et de l'arrêté du Président du Centre de la Fonction Publique Territoriale du Jura portant la secrétaire sur la liste d'aptitude à la promotion interne en tant qu'attachée le 28/03/2024, il convient de supprimer l'emploi de rédacteur et de créer le poste d'attaché à temps non complet. Le Conseil Municipal accepte ces propositions. Il décide également d'étendre le régime indemnitaire unique (RIFSSEP) actuellement en application pour les employés communaux de catégories C et B à la catégorie A de la filière administrative dont fait partie l'emploi d'attaché.

Extincteurs

Les 8 extincteurs de la commune ont été contrôlés par l'entreprise FEUVRIER de NEY (JURA). Ils sont opérationnels.

Taxe locale d'habitation sur résidence secondaire

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, a de nouveau été voté en 2023 et en 2024. Le taux voté ne concerne pas les résidences secondaires, les locaux meublés loués, les logements vacants depuis plus de deux ans. En conséquence, le Maire, pour ces résidences secondaires propose de fixer un taux d'imposition de 6 % pour 2024 soit le taux de 2023 augmenté de 0.55 %. Le Conseil Municipal accepte cette revalorisation

Environnement

Le Maire informe l'assemblée du compte rendu de la visite des agents de l'Office Français de la Biodiversité qui a eu lieu le 11 Septembre 2023 à AUMUR. Ils ont constaté un non respect de restrictions prévues à l'arrêté préfectoral pris le 23 Août 2023. La procédure judiciaire a été transmise au Tribunal Judiciaire de LONS-LE-SAUNIER. Il appartient désormais à cette autorité de décider des suites à donner à cette affaire.

Cérémonie du 8 Mai

Elle aura lieu à 9h45 dans la cour de la Mairie.

Heure de la fin de séance : 22h15

Le Maire, M. CHEVAUX

M. CLAIROTTE Christian, Conseiller Municipal

DELIBERATIONS PRISES à l'unanimité

D240504016	Suppression et création de poste filière administrative	D240604022	Approbation compte administratif Lotissement
D240504017	Extension du RIFSSEP à la catégorie A filière administrative	D240604023	Affectation de résultat Lotissement (budget)
D240504018	Approbation du compte de gestion commune	D240604024	Commande feux d'artifice
D240504019	Approbation du compte administratif commune	D240604025	Commande réfection de toit
D240604020	Affectation de résultat commune (budget)	D240604026	Taux de la taxe sur résidences secondaires
D240604021	Approbation du compte de gestion Lotissement	D240604027	Renouvellement prêt relai